

PLAN DÉPARTEMENTAL D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE - P.D.E.A.C

2025-2026

THÉÂTRE
ARCHITECTURE
SPECTACLE VIVANT
EN CATALAN
PHOTOJOURNALISME
LECTURE VIVANTE
MUSIQUE, CINÉMA,
DANSE, EXIL,
CIRQUE, CONTE
PATRIMOINES



LES PARCOURS ARTISTIQUES ET CULTURELS



LES PARCOURS ARTISTIQUES ET CULTURELS DU PLAN DÉPARTEMENTAL D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE 2025-2026

LE PDEAC, C'EST QUOI ?

Le Plan Départemental d'Éducation Artistique et Culturelle -PDEAC- est un dispositif multipartenarial CD66-DSDEN-DRAC qui vise à favoriser le développement de l'éducation artistique et culturelle au sein des collèges publics du département.

Une convention tripartite témoigne de l'engagement commun entre le Département, la Direction des Services de l'Éducation Nationale et la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour favoriser la démocratisation culturelle et l'égalité des chances dans les collèges du département.

Le PDEAC est le moyen de soutenir l'implication des collégiens dans les actions artistiques et culturelles. Il contribue à la réussite et à l'épanouissement de collégiens notamment par le développement de l'autonomie et de la créativité, la diversification des moyens d'expression et l'appropriation de savoirs, de compétences et de valeurs. Il favorise la connaissance, développe le jugement, le sens critique et l'imagination. Il permet également de s'approprier les principes de protection patrimoniale.

LES ACTIONS

Le PDEAC permet de bénéficier de l'intervention d'un artiste professionnel, d'assister à deux spectacles et de participer aux journées « Arts au collège ».

Chaque parcours comporte 16 heures d'interventions avec des artistes du département selon diverses thématiques :

- Lecture vivante - avec la Médiathèque départementale des Pyrénées-Orientales
- Nos patrimoines : un lieu, un métier, un objet » avec le service Patrimoine du CD66
- Cinéma - partenariat avec Cinémaginaire
- Danse - partenariat avec La Ligue de l'Enseignement
- Musique (id)
- Cirque (id)
- Théâtre (id)
- Conte (id)
- Spectacle vivant en Catalan (id)
- Photojournalisme - partenariat avec le Centre International de Photojournalisme
- Architecture - partenariat avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
- Exil - partenariat avec le Mémorial du Camp de Rivesaltes

LES PRIORITÉS

Les priorités définies conjointement par le Département et la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale des Pyrénées-Orientales et la Direction Régionale des Affaires Culturelles en matière d'éducation artistique et culturelle dans le cadre du PDEAC sont :

- inscription du parcours PDEAC dans le projet d'établissement.
- répartition géographique des projets sur l'ensemble du territoire départemental.
- co-construction du projet avec l'intervenant (artistes, guides...) et l'enseignant.

Cette démarche commune des actions inscrites dans ce plan permettra une cohérence et un traitement critérié des demandes des différents établissements.

LA PROCÉDURE

www.ledepartement66.fr/le-pdeac-plan-departemental-deduction-artistique-et-culturelle/

Mi-juin, la plateforme d'inscriptions est ouverte. Les référents culturels des collèges sont informés par mail et diffusent l'information à leurs collègues. Après s'être positionnés sur la thématique à partir de laquelle ils veulent faire travailler leurs élèves, les enseignants ont le choix entre plusieurs intervenants.

La commission de choix se réunit fin septembre pour déterminer le binôme enseignant-artiste selon plusieurs critères tels les projets, zones géographiques, les artistes... Enseignants et intervenants sont invités à fixer un calendrier comportant les 16 heures d'interventions sur l'année scolaire et le faire parvenir aux deux premiers contacts ci-dessous.

LES PERSONNES RESSOURCES

- Sylvie Roque,
Chargée de mission Éducation
Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales
Direction Éducation Jeunesse et Sport,
Service Projets, Innovation et Mobilité, Pôle Éducation
Tel. 04 68 52 98 35
mail : sylvie.roque@cd66.fr
- Nathalie Blednicki,
Chargée de mission Éducation Artistique et Culturelle
Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale des Pyrénées-Orientales
06 11 02 18 60
mail : nathalie.garcon@ac-montpellier.fr
- Silvy Castel,
Conseillère Action Culturelle et Territoriale
Direction Régionale des Affaires Culturelles
Tel. 06 19 81 92 23
mail : silvy.castel@culture.gouv.fr

Le site du Département dédie une page au PDEAC :
www.ledepartement66.fr/dossier/les-projets-pedagogiques/



La coordination du dispositif est effectuée par Cinémaginaire en partenariat avec Ciné Rencontres et l'Institut Jean Vigo.

OBJECTIFS

- Initier les collégiens à des œuvres cinématographiques qu'ils n'ont pas l'habitude de fréquenter.
- Instruire les collégiens aux différents courants esthétiques du cinéma.
- Permettre aux collégiens de produire des courts métrages.
- Initier les collégiens à la pédagogie de l'image.

RENCONTRES AUX ŒUVRES

6° et 5°

- Wardi (Mats Grorud, 2018, France, Norvège, Suède)
- Les Racines du Monde (Byambasuren Davaa, 2021, Mongolie, Allemagne)
- The quiet girl (Colm Bairéad, 2022, Irlande)

4° et 3°

- Le sommet des Dieux (Patrick Imbert, 2021, France, Luxembourg)
- The Earth is blue as an orange (Iryna Tsilyk, 2020, Ukraine)
- Proxima (Alice Winocour, 2019, France)

FONCTIONNEMENT

Le dispositif prévoit :

- l'étude de 3 films répartis entre octobre 2025 et mi-mai 2026.
- des ateliers de création incluant soit 6 heures d'animation, soit une heure d'intervention pour chaque film.

Différentes phases jalonnent le projet :

- 1er temps : un stage annuel est organisé par Cinémaginaire dans le cadre l'Éducation nationale pour une quarantaine d'enseignants et permet une formation autour de l'image animée.
- 2ème temps : les élèves participent à l'étude des trois films.
- 3ème temps : les élèves participent aux ateliers de création d'images animées avec les intervenants des différents partenaires.
- 4ème temps : présentation aux rencontres cinéma dans le cadre des « Arts au collège mai 2026 ».

Contribution du collège au dispositif "collège au cinéma" : 45 euros par classe.

Attention : remplir une fiche d'inscription par classe.

PLAN DÉPARTEMENTAL D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

2025-2026

DANSE, MUSIQUE, THÉÂTRE, CONTE, SPECTACLE VIVANT EN CATALAN ET CIRQUE AU COLLÈGE



*La coordination des dispositifs
« Danse, Musique, Théâtre, Conte,
Spectacle vivant en catalan et Cirque »
est effectuée par la Ligue de l'Enseignement,
Fédération départementale
des Pyrénées-Orientales.*

OBJECTIFS

- Participer à des ateliers de pratiques artistiques en lien avec la discipline choisie (expression corporelle, chant, pratique instrumentale, expression orale...).
- Assister à des spectacles professionnels dans des lieux professionnels
- Rencontrer des artistes.
- Permettre au collège de devenir ainsi un lieu de confrontation des regards et d'acculturation.

RENCONTRES AUX ŒUVRES

- Deux spectacles au choix parmi les six proposés :
La programmation est en cours de création. Nos choix s'appuient sur la qualité artistique, les thématiques abordées, le sensible, la variété des propositions et des disciplines pour satisfaire les différents projets.
Quelque exemples de spectacles prévus pour 2025-2026, les lieux sont à définir :
 - « Rien » - Compagnie Monsieur K- semaine du 16 février 2026
 - « La ferme des animaux » - Compagnie la fleur du boucan - semaine du 16 février 2026
 - « Je suis » - Compagnie Evolvès-25 novembre 2025
 - « Blocus » -Théâtre du Gecko (dates à définir)
 - « Mémoires et résistance » - Le cri Dévot (dates à définir)
 - « Soyons sauvages! » - Compagnie Jupou (dates à définir) fonction de TeatreCat.

FONCTIONNEMENT

L'intervention artistique prendra la forme de séances de pratiques de deux heures consécutives (sauf cas exceptionnels de dispositifs groupés type stage).
Le dispositif prévoit :

- 16 heures d'intervention d'artistes sur une classe, dont 1 heure de concertation entre l'enseignant et l'intervenant.
- Deux spectacles de professionnels de compagnies reconnues.
- Un temps de valorisation du travail lors des journées « Arts au collège » en mai 2026

Différentes phases jalonnent le projet :

- 1er temps : élaboration du projet en binôme enseignant / artiste.
- 2ème temps : les élèves participent à des ateliers de pratique artistique encadrés par des professionnels.
- 3ème temps : rencontre avec deux spectacles professionnels suivie d'un débat sur le thème de leur création.
- 4ème temps : participation aux rencontres dans le cadre des « Arts au collège 2025-2026 ».

Contribution financière du collège au dispositif :
45 euros par classe.

**Compagnies / Associations intervenant pour
2025-2026**

Voir livret « Liste des intervenants ».

Attention : remplir une fiche d'inscription par classe.



La coordination du dispositif « Lecture au collège » est effectuée par la Médiathèque Départementale des Pyrénées-Orientales.

Participation obligatoire de la classe au Prix du Livre Vivant

OBJECTIFS

- Développer le goût et le plaisir de la lecture, favoriser la rencontre avec tous types d'écrits.
- Faciliter le rapport individuel et collectif aux textes d'auteurs pour la jeunesse, faciliter la découverte d'une littérature jeunesse de qualité.
- Favoriser le lien entre CDI et bibliothèques municipales ou intercommunales (il serait pertinent d'envisager qu'une partie de l'action se déroule à la bibliothèque).

RENCONTRE À L'ŒUVRE

Un spectacle d'une compagnie locale sera proposé aux classes participantes en fin d'année scolaire.

FONCTIONNEMENT

L'intervention artistique prendra la forme de séances de pratiques de deux heures consécutives (sauf cas exceptionnels de dispositifs groupés type stage).

Utiliser le livre sous toutes ses formes, dans tous ses genres (récits, supports numériques, bandes dessinées, poésies, documentaires, médias) pour rendre la lecture vivante à travers des actions de médiation (artistiques, scientifiques, historiques, journalistiques...).

Le dispositif prévoit :

- 16 heures d'intervention pour une classe, dont 1 heure de concertation entre l'enseignant et l'intervenant.
- Les professionnels sont choisis en fonction du projet (artistes et intervenants culturels).
- Une restitution à la bibliothèque municipale et une présentation aux rencontres lecture dans le cadre des « Arts au collège en mai 2026 ».

Contribution financière du collège au dispositif "Lecture au collège" : 45 € par classe

Compagnies / Associations intervenant pour 2025-2026

Voir livret « Liste des intervenants ».

Attention : remplir une fiche d'inscription par classe.



© Lou BARON

La coordination du dispositif est effectuée par le Centre International de Photojournalisme

OBJECTIFS

- Rencontrer un professionnel du photojournalisme.
- Réfléchir autour du thème proposé : voyages lointains ou près de chez soi, voyages dans le temps, voyages culinaires...
- Apprendre les bases de la narration photographique.
- Réaliser un reportage photographique.

RENCONTRES AUX ŒUVRES

Deux temps de rencontres avec les œuvres :

- 1- Possibilité d'une visite commentée des expositions du festival Visa pour l'Image et rencontre avec un photojournaliste exposant (1 heure) et visite commentée du Centre International du Photojournalisme (CIP).
- 2- Découverte du photojournalisme à travers des reportages photo de l'intervenant.
- 3- Photojournaliste intervenant : en fonction des projets pédagogiques des enseignants

FONCTIONNEMENT

- 16 heures d'intervention pour une classe, dont 1 heure de concertation entre l'enseignant et l'intervenant.
- Prêt d'appareils photo professionnels.
- Le projet se déroulera sur plusieurs séances au CIP, au sein du collège ou à l'extérieur de l'établissement.

SEANCE 1 : Introduction au photojournalisme

- Rencontre avec l'intervenant via ses photoreportages.
- Les voyages: représentations des élèves.
- Choix de leur sujet.

SEANCE 2 : Initiation à la pratique photographique

- Apprentissage des notions de cadrage.
- Manipulation des appareils photo professionnels
- Exercices pratiques.

SEANCE 3 : Repérage et prises de vue

- Repérages des lieux.
- Rencontres avec les éventuelles personnes photographiées.
- Début du reportage

SEANCE 4 : Prises de vue

SEANCE 5 : Editing et narration

- Tri et sélection des photos.
- Création d'un photo reportage. Rédaction des légendes avec le photojournaliste et finalisation avec l'enseignant.

Valorisation du travail des collégiens :

- participation au concours Clemi Médiatiks
- Exposition physique ou virtuelle
- Participation à la semaine des Arts au collège printemps 2026

Contribution du collège au dispositif "photojournalisme" : 45 € par classe.

Attention : remplir une fiche d'inscription par classe.

NOTA BENE : En amont du projet, un temps d'échange pourra être organisé, un mercredi après-midi au CIP, pour les enseignants participants au projet.

PLAN DÉPARTEMENTAL D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

2025-2026

EXPÉRIMENTER SON ENVIRONNEMENT PAR L'ART ET LE JEU



La coordination du dispositif est effectuée par le CAUE Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Pyrénées-Orientales.

OBJECTIFS

- Comprendre les grands enjeux de la transition écologique (biodiversité, climat, gestion des ressources).
- Stimuler la réflexion critique à travers des débats et des défis collaboratifs.
- Découvrir les métiers liés à l'environnement et les solutions durables.
- Expérimenter des approches créatives et participatives (fabrication individuelle et collective).
- Réaliser un projet collectif permettant de concrétiser les apprentissages et sensibiliser à l'écologie.

TEMPS FORTS

- Rencontre avec un professionnel des métiers de l'environnement.
- Sortie-visite : découverte d'un lieu emblématique lié à l'écologie.
- Débats en classe : discussions autour de problématiques environnementales.
- Défis de classe : challenge collectif visant à imaginer des solutions concrètes pour un problème environnemental donné.
- Jeux collaboratifs : Activités pédagogiques comme la fresque de l'eau et / ou du climat.
- Fabrication individuelle : création d'objets à partir de matériaux recyclés.
- Fabrication collective : Réalisation d'une œuvre ou d'un projet commun (exemple : installation artistique, fresque...).

FONCTIONNEMENT

Le projet est conçu pour une intervention de minimum 2h par séance pour un total de 15 heures, incluant une sortie-visite. 1 heure de concertation est prévue entre l'enseignant et l'intervenant. Les activités sont organisées selon une progression pédagogique qui favorise la réflexion, la collaboration et la créativité.

Activités proposées :

Découverte et sensibilisation :

- Présentation interactive sur les enjeux écologiques.
- Rencontre avec un professionnel pour découvrir les métiers liés à l'environnement.
- Sortie-visite pour observer des initiatives concrètes en faveur de la transition écologique.

Réflexion et débat :

- Débat en classe autour d'une problématique environnementale choisie par les élèves.
- Discussion sur les observations faites lors de la sortie-visite.

Défis collaboratifs et jeux :

- Organisation d'un défi collectif (exemple : concevoir une campagne de sensibilisation pour le collège).
- Jeux collaboratifs comme un serious game ou des ateliers participatifs autour des écogestes.

Création artistique et fabrication :

- Fabrication individuelle d'objets utiles ou décoratifs à partir de matériaux recyclés.
- Fabrication collective d'un projet artistique ou fonctionnel (exemple : fresque murale sur le thème de l'écologie).

Valorisation du projet: participation à la semaine des Arts au collège en mai 2026.

Contribution du collège au parcours : 45€ par classe

Attention : remplir une fiche d'inscription par classe.

EXIL : « LE CAMP DE RIVESALTES : ENTRE ARCHITECTURE ET MÉMOIRES DU DESSEIN AU DESSIN »

mémorial
du camp de rivesaltes



© Hugues Argence

RENCONTRE AUX OEUVRES

Le camp de Rivesaltes témoigne de l'histoire complexe et douloureuse de plusieurs populations internées à partir de 1941.

Un Mémorial se dresse au milieu du camp pour sensibiliser, témoigner, montrer, expliquer. Au-delà de ses salles d'exposition, ce monolithe, chef d'œuvre architectural, convoque les arts de l'espace et donne une dimension artistique et sensible au poids de l'Histoire.

Cette année, alors que le Mémorial fête ses 10 ans, l'équipe du pôle pédagogique a choisi d'axer le parcours PDEAC autour de ce bâtiment porteur de sens. Après la visite du Mémorial du Camp de Rivesaltes et un accent sur l'architecture, les élèves auront la possibilité de conduire leur propre réflexion sur la portée mémorielle du lieu. Des croquis et dessins, des mots ou écrits personnels pourront être réalisés pour servir d'accroche au travail avec l'artiste.

OBJECTIF

CONNAITRE :

- Comprendre l'histoire du camp de Rivesaltes et connaître le sort des populations internées ou reléguées depuis 1941.
- Maîtriser des repères chronologiques et spatiaux.
- Mettre en perspective l'histoire et l'art, notamment l'art de l'espace. Comprendre comment l'architecture traduit une intention et livre un message, une mémoire collective.

RENCONTRER :

- Découvrir un lieu mémoriel, favoriser la rencontre aux œuvres.
- Développer une approche sensible et émotionnelle.

PRATIQUER :

- Produire, par le dessin, le croquis, le récit, la sculpture...

L'entrée historique de ce projet mené par le Mémorial du camp de Rivesaltes sera enrichi d'un accompagnement artistique (sculpteur, danseur, photographe ou plasticien) Le nom et le domaine artistique seront communiqués aux classes participantes.

- S'approprier des techniques artistiques, expérimenter différents matériaux afin d'engager un parcours créatif.
- Collaborer, coopérer au service d'un projet.

FONCTIONNEMENT

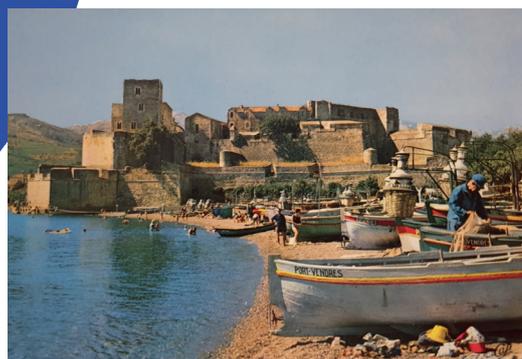
Le dispositif comprend 16 heures d'intervention pour une classe, dont 1 heure de concertation entre l'enseignant et l'intervenant. Les établissements retenus, après étude de leur projet, bénéficieront d'un programme en trois temps répartis sur l'année scolaire 2025-2026.

- Automne-hiver 2025 : Visite du Mémorial du camp de Rivesaltes et des salles d'exposition, menée par l'équipe de médiation.
Rencontre des collégiens avec les organisateurs du projet, l'artiste et la présentation du projet.
- De l'hiver 2025 au printemps 2026 : interventions dans chacune des classes réparties en fonction du projet de l'artiste, de l'enseignant, et du nombre d'élèves.
- Printemps 2026 :
Présentation des travaux réalisés par les élèves dans le cadre de la manifestation « Les Arts au collège » au Palais des rois de Majorque.

Contribution du collège au parcours : 45€ par classe

Attention : remplir une fiche d'inscription par classe.

NOS PATRIMOINES :
UN LIEU, UN MÉTIER,
UNE ŒUVRE



La coordination du projet est assurée par la Direction des Patrimoines et, en fonction du projet élaboré avec l'enseignant, par le Service des Archives départementales ou des sites historiques.

OBJECTIFS

- Appréhender le patrimoine du Département au travers des disciplines scientifiques et culturelles de la Direction des Patrimoines.
- Découvrir les métiers du Patrimoine et leur technicité au travers de rencontres avec des spécialistes.
- Initier les collégiens aux différents types de patrimoine lors de rencontres et visites de sites.
- Être en contact avec des objets patrimoniaux : objets, œuvres, documents, monuments et intégrer le vocabulaire propre à chaque spécialité.

SPÉCIFICITÉ DE CE PROJET

- 1 classe peut participer à ce projet par séquence de 2 heures minimum, niveau 4ème ou 3ème.
- Services liés au projet : Archives départementales, Archéologie, Centre de Conservation et de Restauration du Patrimoine et Atelier des barques de Paulilles, sites historiques (Palais des rois de Majorque, Château royal de Collioure, Prieuré de Serrabona).
- Le parcours est prévu avec l'ensemble des services. L'apport des intervenants favorise la création artistique et culturelle de la classe. Les intervenants ne participent pas à la création elle-même.

FONCTIONNEMENT

Le dispositif comprend 16 heures d'intervention pour une classe, dont 1 heure de concertation avec l'enseignant. 4 grands temps jalonnent le projet :

- 1^{er} temps : 1 rencontre en classe pour présenter les missions et métiers de la Direction des Patrimoines du Département : archives, archéologie, conservation du patrimoine, sites historiques.
- 2^e temps : Les élèves prennent connaissance de chacune des spécialités Archéologie, Archives, Conservation et Restauration du patrimoine, Monuments historiques à partir de la mallette pédagogique (présentation, méthodes et phases de travail, conservation, communication, valorisation, publications et expositions, métiers).
- 3^e temps : visite d'un ou deux sites (sur-mesure en fonction du projet).
- 4^e temps : production de la classe à partir des informations collectées au cours des 3 premières phases du projet puis restitution dans le cadre des « Arts au collège 2026 ».

Attention : remplir une fiche d'inscription par classe.

REPORTAGE : VIVRE À SERRABONA AU MOYEN ÂGE

OBJECTIF

- S'approprier un lieu à travers une démarche journalistique.
- S'approprier le lexique spécifique de l'histoire en français et en catalan.
- Apprendre à interroger un document (texte, miniature, photographie) et à vérifier ses sources.
- Réaliser un reportage sur la vie quotidienne à Serrabona au Moyen Âge.

FONCTIONNEMENT

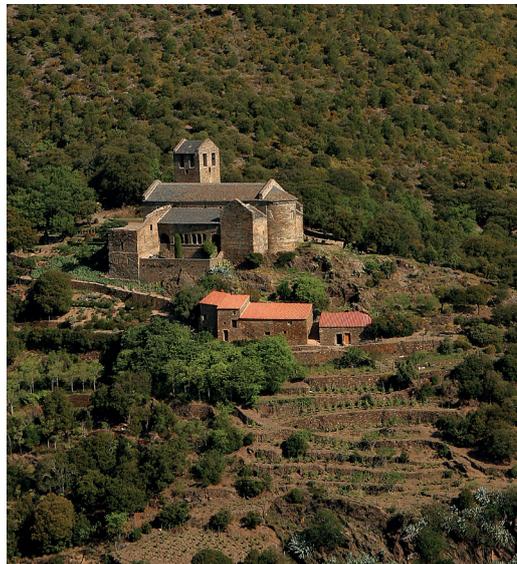
Les documents (textes, miniatures, photographies) sont envoyés à l'enseignant en amont du projet.

Le dispositif prévoit :

- 16 heures d'interventions pour une classe, dont 1 heure de concertation entre l'intervenant et l'enseignant.
- 5 temps de rencontres
- La valorisation du travail des élèves

Les 5 temps de rencontres :

- Séance 1 – durée 5h : Visite du site avec lecture du paysage et de ses transformations (30 mn), découverte du prieuré (1h15), évocation de la vie au quotidien au Moyen Âge (1h15). Prises de vues. Un temps d'échange avec le prestataire sera réservé à la sensibilisation aux contraintes liées à la réalisation d'un film (1h).
- Séances 2, 3, 4, 5 – durée 2h : Au collège, les élèves exploitent la documentation et la commentent. Ils élaborent leur reportage (voix off, plans de coupe, etc.).



La coordination du dispositif est effectuée par le service éducatif des monuments historiques départementaux.

La valorisation du travail :

- Diffusion du reportage sur tables tactiles au prieuré de Serrabona, au palais des rois de Majorque, au château royal de Collioure et à la Maison de la catalanité.
- Mise en ligne sur les sites de la DAAC et du Département.
- Projection permanente pendant les Arts au collège, dans un espace dédié au palais des rois de Majorque.

TEMPS FORTS

- La journée sur le site.
- La création d'un film.
- La diffusion publique de la production des élèves.

LES CONTACTS

Médiathèque Départementale des Pyrénées-Orientales

Correspondante : Cécile Colonna d'Istria
Tel : 04 68 57 41 64
mail : cecile.colonna-distria@cd66.fr

Direction des Patrimoines

Correspondantes : Christine Galvin et Aurélia Greiveldinger
Tel : 04 68 85 88 92
mail : christine.galvin@cd66.fr

Cinémaginaire

Correspondant : Jean-Pierre Bellay
Tel : 04 68 08 22 16
mail : jpbellay@cinemaginaire.org

La Ligue de l'Enseignement

Correspondant : Pierre Habet
Tel : 04 68 08 11 14
mail : pierre.habet@laligue66.org

CIP-Centre International du Photojournalisme

Correspondante : Service des publics
Tel : 04 30 19 28 26
mail : mediation@visapourlimagecom

CAUE-Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

Correspondante : Pascale Miralles
Tel : 04 68 34 12 37
mail : contact@caue66.fr

MCR-Mémorial du Camp de Rivesaltes

Directrice : Céline Sala-Pons
Correspondante : Laura Py
Tel : 04 68 08 39 80
mail : laura.py@memorialcamprivesaltes.fr